

CONDITIONS GENERALES DE VENTES



OFFICE DE LAVAL

Olivier GOHIER – Jean-Damien ROBERT – Marianne RUAL

119, rue de l'Épine

53000 LAVAL

☎ : 02 43 53 08 21

OFFICE DE MAYENNE & CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE

Olivier STEYAERT – Vanessa BODET-STEYAERT – Elsa MAURICE – Pauline PARDIEU

Bureau principal : 9 Bis Bd Général Leclerc BP 90070

53100 MAYENNE

☎ : 02 43 04 18 19

Bureau annexe : 2&4 rue Mignot 53200 CHATEAU GONTIER/MAYENNE

✉ : contact@ouestoffices.fr

www.ouestoffices.fr





LAVAL – MAYENNE

CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

**Olivier GOHIER – Jean-Damien ROBERT – Marianne RUAL –
Olivier STEYAERT – Vanessa BODET-STEYAERT – Elsa
MAURICE – Pauline PARDIEU**

119 rue de l'Epine
53000 LAVAL

9 bis Bd Général Leclerc
53100 MAYENNE

2&4 rue Mignot
53200 CHATEAU GONTIER

CATALOGUE DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUITE A SAISIE LIQUIDATION JUDICIAIRE

La vente aura lieu le **MERCREDI 2 juillet 2025 à partir de 10h30.**

La visite aura lieu le Mercredi 2 juillet 2025 de 09h30 à 10h30

Lieu de vente : 1 rue Sainte Anne 53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE

Retrait : après la vente et le paiement, le Mercredi 2 juillet 2025 jusqu'à 18h00

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Enchère :

En personne : les éventuels acheteurs devront s'enregistrer avant la vente en fournissant une pièce d'identité et un chèque bancaire signé. Une plaquette numérotée leur sera attribuée afin de participer librement.

Par ordre d'achat remis à l'étude : à l'aide du formulaire en fin de catalogue remis à l'étude au moins deux jours avant la vente avec une copie de la pièce d'identité, un chèque bancaire signé ou un versement à la SCP OUEST OFFICES à titre de garantie de 200€. Un accusé de réception leur sera adressé avec l'indication d'un contact pour le jour de la vente si l'acheteur souhaite enchérir par téléphone le jour de la vente.



Ce service n'est pas facturé, la SCP OUEST OFFICES et ses équipes de vente ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur, omission ou non-exécution des ordres reçus, comme en cas de difficultés de liaison téléphonique.

La SCP OUEST OFFICES se réserve le droit de refuser une enchère si les conditions de solvabilité de l'enchérisseur ne sont pas réunies. Les enchères ne seront reçues que si elles émanent de personnes capables.

Déroulement de la vente

La vente est publique et faite au plus offrant et dernier enchérisseur.

La SCP OUEST OFFICES est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer.

Lorsque la faculté de réunion est proposée, elle sera annoncée avant la présentation de la réunion avec l'indication des lots sur laquelle elle porte. Les acquéreurs potentiels porteront enchères sur le premier lot, au meilleur enchérisseur. Ce dernier aura alors la faculté de prendre autant de lots disponibles qui lui seront adjugés pour chaque lot au prix de la meilleure enchère sur le premier lot.

En cas d'enchère simultanée de deux enchérisseurs révélée après le prononcé du mot adjugé, le lot sera remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.

Toute personne qui enchérit durant la vente en assume la pleine responsabilité, elle est réputée le faire à titre personnel et agir en son nom propre ou suivant un mandat régulier au profit d'un tiers identifié et préalablement déclaré lors de l'enregistrement.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, l'officier vendeur se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

Une fois l'adjudication prononcée, les objets adjugés seront placés sous l'entière responsabilité des acquéreurs mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement du montant de l'adjudication, des frais y afférents et de la TVA. Il appartiendra au nouvel acquéreur de faire assurer les lots dès l'adjudication, la SCP OUEST OFFICES et ses équipes de vente ne sauraient être tenus pour responsable de la disparition partielle ou totale de l'effet adjugé ou des dommages qui pourraient lui être occasionnés.

Frais sur adjudication

Les enchères sont comprises hors taxe, hors frais. La TVA applicable à ce type de vente est de 20%. En sus du prix d'adjudication, les adjudicataires devront les frais légaux dont le montant s'élève en matière judiciaire à 11,90% HT soit 14.28 % TTC. La TVA applicable à ce type de vente est de 20%.

Les objets seront vendus dans leur état actuel, sans aucune espèce de garantie et sans recours possible contre qui que ce soit ou pour quelque cause que ce soit. Une exposition préalable aura permis aux acquéreurs d'examiner les biens présentés à la vente.

Cas particulier de véhicules :

Les véhicules de tourisme ne sont pas soumis à TVA sur le prix d'adjudication.

Des frais de 100,00 € TTC seront à régler en sus de l'adjudication pour frais de dossier et de contrôle technique. L'officier vendeur se réserve la faculté d'ajouter ou de retirer au début de la vente d'éventuels frais exceptionnels qui seraient exigés pour la vente.

Païement du prix

Le paiement devra se faire au comptant, immédiatement après la vente ou au plus tard dans les 24h suivant la vente afin de permettre à l'acheteur de se procurer un chèque certifié de banque ou d'effectuer un virement bancaire

Le chèque remis sur place sera complété à l'issue de la vente avec la comptable chargée de remettre la facture correspondant aux différents lots adjugés revenant à chaque adjudicataire.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- Par virement bancaire en Euros
- Par carte bancaire pour les particuliers et professionnels ressortissants français, jusqu'à un montant égal ou inférieur à 3 000 € frais et taxes compris par vente, (articles L. 112-6 et suivant du Code monétaire et financier et l'article D 112-3 ET R 112-5 du Code monétaire et financier) sur présentation d'un justificatif d'identité. L'identité du porteur de la carte devra être celle de l'acheteur
- En espèces en Euros pour les particuliers et professionnels ressortissants français, jusqu'à un montant égal ou inférieur à 1 000 € frais et taxes compris par vente, (articles L. 112-6 et suivant du Code monétaire et financier et l'article D 112-3 ET R 112-5 du Code monétaire et financier)
- Par chèque bancaire certifié en € avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité libellé au nom de la SC OUEST OFFICES. Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront pas acceptés.
- En ligne sur le site <https://www.ouestoffices.fr/> onglet « J'effectue un paiement » puis « Je paie par carte bancaire » ; nature du paiement « Acompte sur dossier » et référence étude l'indication du nom de la vente et n° d'enchérisseur s'il y a.

RIB de l'étude :

BANQUE : BNP PARIBAS CHATEAU GONTIER

Code banque : 30004

Code guichet : 00205

Compte : 00010040258

Cle RIB : 40

IBAN : FR76 3000 4002 0500 0100 4025 840

BIC : BNPAFRPPXXX

Après ce délai de 24 ou 48 heures suivant les cas, s'ajouteront des intérêts moratoires au taux légal majoré de deux points. La SCP OUEST OFFICES dispose d'un droit de rétention sur tous les lots adjugés si le paiement n'est pas intégral en ce inclus les taxes, frais et intérêts.

A défaut de paiement à l'expiration d'un délai maximal de 10 jours, la vente sera résolue de plein droit, sans sommation et les biens seront enlevés aux frais de l'acquéreur, revendus, détruits ou ferrailés suivant les instructions du vendeur. La vente pourra être poursuivie en « Folle enchère » : le bien pourra être remis en vente, le « fol enchérisseur » ne pourra enchérir sur la nouvelle adjudication et devra régler :

- des intérêts au taux légal,
- le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance,
- le paiement du prix d'adjudication ou la différence entre ce prix et le prix d'adjudication en cas de revente s'il est inférieur,
- les coûts générés par les nouvelles enchères dont les frais de publicité

Retrait

Rappel : Aucun lot ne sera délivré à l'acquéreur avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.

Délai

L'enlèvement se fait aux frais et sous la responsabilité de l'acquéreur, à ses risques et périls. Aucun envoi de lots ne sera fait.

Les biens adjugés qui n'auront pas été retirés à l'issue de la vente, resteront sur le lieu de la vente sous la responsabilité de l'acquéreur. L'adjudicataire en se portant acquéreur d'un bien s'engage à l'enlever dans le délai de 10 jours suivants la vente.

Les biens vendus se trouvant à un autre endroit que le lieu de vente devront être retirés dans ce même délai. Dans ce but, l'adjudicataire devra prendre contact au plus tôt avec l'officier vendeur et ce dès l'issue de la vente.

L'enlèvement des effets adjugés est obligatoire, la revente sur site par l'adjudicataire est interdite.

Des frais de stockage seront facturés à l'adjudicataire si enlèvement n'est pas effectué dans le délai précisé.

En cas de non-enlèvement dans le délai imparti, la vente peut être résolue de plein droit, sans mise en demeure préalable et sans l'accomplissement d'aucune formalité judiciaire par application de l'article 1657 du Code civil : « *En matière de vente de denrées et effets mobiliers, la résolution de la vente aura lieu de plein droit et sans sommation, au profit du vendeur, après l'expiration du terme convenu pour le retirement* ».

L'officier vendeur pourra décider de considérer les lots achetés comme abandonnés au-delà du dernier jour prévu pour les enlèvements, et pourra alors, soit les enlever, les revendre, les détruire ou les ferrailer. Les cautions et règlements détenus resteront dans tous les cas acquis au vendeur.

Le vendeur se réserve la possibilité de les faire enlever et stocker aux frais de l'adjudicataire et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée d'aucune manière quant à l'état ou la conservation des lots en question.

Dans tous les cas les frais inhérents seront à la charge de ou des adjudicataires et lui ou leurs seront facturés. L'intégralité du prix d'adjudication, des frais et de la TVA éventuellement applicable reste acquise au vendeur à titre de dommage-intérêts.

Modalités

Les acquéreurs devront prévoir le matériel et la main d'œuvre nécessaire pour l'enlèvement des marchandises. L'adjudicataire s'engage à respecter, et à faire respecter par toute personne qui travaillera pour son compte et à son nom, les lois et réglementation en vigueur, et notamment les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure (Décret du 20 Février 1992 complétant le code du travail) et/ou les dispositions particulières applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil, organisées notamment par la Loi du 31 Décembre 1993 et le Décret du 26 Décembre 1994.

Il s'engage expressément et irrévocablement à agir avec toutes les précautions requises pour prévenir tout dommage et à réparer sans limitation de montant tout dommage dont il pourrait être tenu pour responsable.

Dans le cas où l'enlèvement nécessiterait la démolition d'un bien mobilier ou immobilier, l'adjudicataire ne pourra y procéder à ses frais, qu'avec l'autorisation expresse du propriétaire dudit bien. Un dépôt de garantie pourra être sollicité du vendeur.

Le démontage des biens se fera au 1er raccord ou à 1ère bride.

Sauf stipulation expresse, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement à l'effet adjugé seront débranchées à l'endroit du premier raccord, interrupteur, de la première vanne ou des repères apposés par le vendeur sur les conduites.

L'adjudicataire ne pourra prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines, ou incorporées dans les éléments de maçonnerie ou les câbles électriques entre les transformateurs et tableaux de commande des machines.

L'adjudicataire dont l'effet à lui adjugé empêche ou gêne l'enlèvement d'un autre, devra faire procéder à l'enlèvement dudit effet dans les 24 heures suivant la notification faite par l'officier vendeur. A défaut, le vendeur pourra faire procéder à l'enlèvement pour le compte et aux frais de l'adjudicataire, il sera tenu de réparer le préjudice qui pourrait être causé audit propriétaire.

Cas particulier de la vente d'éléments de production :

Les machines et éléments de production sont vendus généralement conformes aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises. Cette conformité est attestée soit par la Plaque de Conformité (machine mise en service après le 15 janvier 1981 – décrets 80-543 et 544) ou la Plaque CE (machine mise en service après le 15 janvier 1993 – décrets 93-40) si elles n'ont pas subi de modifications importantes des organes de sécurité.

La vente est réalisée en l'état, à charge pour l'acquéreur de rendre l'effet vendu conforme aux normes de sécurité.

Mentions générales

L'enregistrement pour participer aux enchères vaut acceptation des présentes conditions générales et particulières de ventes. Toute personne s'étant fait enregistrer dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies dans les conditions de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée.

La nullité de l'une quelconque de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres.

Les présentes conditions se trouvant reproduites dans le catalogue de la vente et/ou affichées sur les lieux de la vente, l'enchérisseur en salle ou via internet ne pourra invoquer l'ignorance de celles-ci.

Les conditions générales de vente, la vente et tout ce qui s'y rapporte sont régies par le droit français ; Les vendeurs, les acheteurs ainsi que les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux du ressort LAVAL (Cour d'Appel d'ANGERS).

LISTE DES BIENS MIS EN VENTE

Numéro	Description originale
1	Véhicule utilitaire FIAT DUCATO immatriculé EK-791-HK, 1ère mise en circulation le 25/02/2017, 140 618km au compteur. Le véhicule est à l'état d'usage, la calandre est manquante, le contrôle technique est à jour jusqu'au 28/01/2027. Le fourgon bénéficie d'un aménagement intérieur. Estimation des frais à venir réalisée par le GARAGE DU STAGE (Grez en Bouère) : 1416.30€HT - CT du 19/06/2025 avec contre visite + frais de contrôle technique 100€TTC
2	Un lève-plaque
3	Vitrine négative grise 6 niveaux
4	Un meuble présentoir blanc en bois
5	Un comptoir comprenant :deux vitrines sèches, une vitrine ambiante (140cm) et une vitrine froide (160cm) avec façade effet bois et plateau en bois stratifié noir
6	Un meuble bas avec quatre portes coulissantes (environ 160cm)
7	Deux miroirs d'un mètre carré pourtour noir avec crémaillères + 4 étagères vitrées

8	Un meuble présentoir à pain avec 8 compartiments ouverts, 4 portes coulissantes et 2 néons
9	Une machine à café KRUPPS presque neuve
10	Une trancheuse à pain JAC sur roulette (ancienne)
11	Une machine à café SENSEO
12	Un grand rideau et un tapis d'accueil
13	Des cadres, ardoises et présentoirs
14	Un semainier de boulangerie (communication)
15	Un grand vestiaire double gris
16	Un vestiaire quatre portes noir et orange
17	Un plan de travail en inox avec rangement
18	Un micro-onde blanc Selective
19	Deux poubelles à pédale et une panier
20	Un mitigeur neuf emballé
21	Distributeurs à savon et à papier muraux
22	Une planche à découper
23	Une plaque à induction
24	Moules à chocolats
25	1 imprimante HP Deskjet de 2024 série 2710
26	1 imprimante HP Deskjet de 2024 série 2810
27	Une trieuse à pièces
28	1 étagère en métal/bois de 110cm x 40cm
29	1 étagère en métal/bois de 80cm x 50cm
30	Décapeur thermique McKenzie

31	Une ancienne balance compteuse électronique
32	Une sorbetière de 2024 LACOR
33	Un petit congélateur vitré
34	Une tempéreuse à chocolat MAFTER
35	Aspirateur KARCHER noir
36	Aspirateur KARCHER jaune
37	Flamme promotionnelle bleue et un vase et fanions
38	Chambre de fermentation viennoiserie PANIMATIC de 180cm
39	Un gueridon en bois
40	Neuf caillebotis et onze paniers ronds en osier
41	Un petit lot de décorations festives
42	Divers lots d'emballage et barquettes bois (boulangerie/pâtisserie/snacking)
43	Chambre de fermentation BONGARD modèle HERA d'1 an + quinzaine de grilles
44	un meuble parisien en métal + 6 plateaux bois blanc
45	un meuble parisien en métal + 6 plateaux bois gris
46	Diviseuse JAC
47	Meuble à sel
48	Balance DHAUS 2024
49	Pétrin VMI pour 100kg de farine + refroidisseur PANIMATIC 85l d'eau
50	Petit pétrin LOISELET 25kg de farine
51	Tue mouche électrique
52	Chambre froide DAGARD de 0 à 10°, 4m² + 2 grands chariots et 31 grilles
53	Echelle 180cm n°1

54	Echelle 180cm n°2
55	Echelle 180cm n°3
56	Echelle 180cm n°4
57	Echelle 180cm n°5
58	Echelle 180cm n°6
59	Etagère en plastique noir 120cm
60	Etagère en plastique noir 90cm
61	Echelle 160cm
62	Une échelle à bac + 13 bacs
63	Un chariot en métal + 8 panières en plastique + 1 chariot osier
64	Une échelle sans bords + 5 grilles
65	Un four BONGARD modèle ORION EVO avec élévateur de 160cm x 800cm ; 4 étages (2ans)
66	2 pelles à four + 1 balai à four
67	Laminoir RONDO
68	Une petite plonge
69	Meuble en inox mural
70	Un micro-onde Samsung
71	Un ancien meuble en métal vieilli avec tiroirs
72	Un support de sac poubelle sur pied
73	Conteneur à pâtisserie isotherme de 80cm
74	Petit lot d'ustensiles (casseroles, poeles, cul de poule...) et restes de denrées alimentaires
75	Moules à pains carrés (2 tailles)
76	Plaques de cuisson

77	Moules à baguettes
78	Grande plonge
79	Un grand faitout
80	Desserte à plateaux
81	Un batteur VMI avec feuille, bras et fouet + 2 cuves jusqu'à 10kg de farine
82	Un tour réfrigéré avec plateau en marbre
83	Lot ménager
84	Papeterie diverse
85	Malette à outils MAGNUSON
86	Deux sets de sécurité : écran + détecteurs de mouvement et de portes
87	1 borne de carte de fidélité PEPPIA
88	1 borne de carte de fidélité PEPPIA
89	1 borne de carte de fidélité PEPPIA
90	1 Caisse complète : Ecran, tiroir-caisse, imprimante, balance compteuse
91	1 Caisse complète : Ecran, tiroir-caisse, imprimante, balance compteuse
92	1 Caisse incomplète : Ecran, tiroir-caisse, imprimante
93	Une monnayeuse

Hors service : le tour réfrigéré plateau marbre de droite et la plonge automatique

En panne : Congélateur HENGEL

PHOTOGRAPHIES CI-APRES

1.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.



10.

2.



11.

3



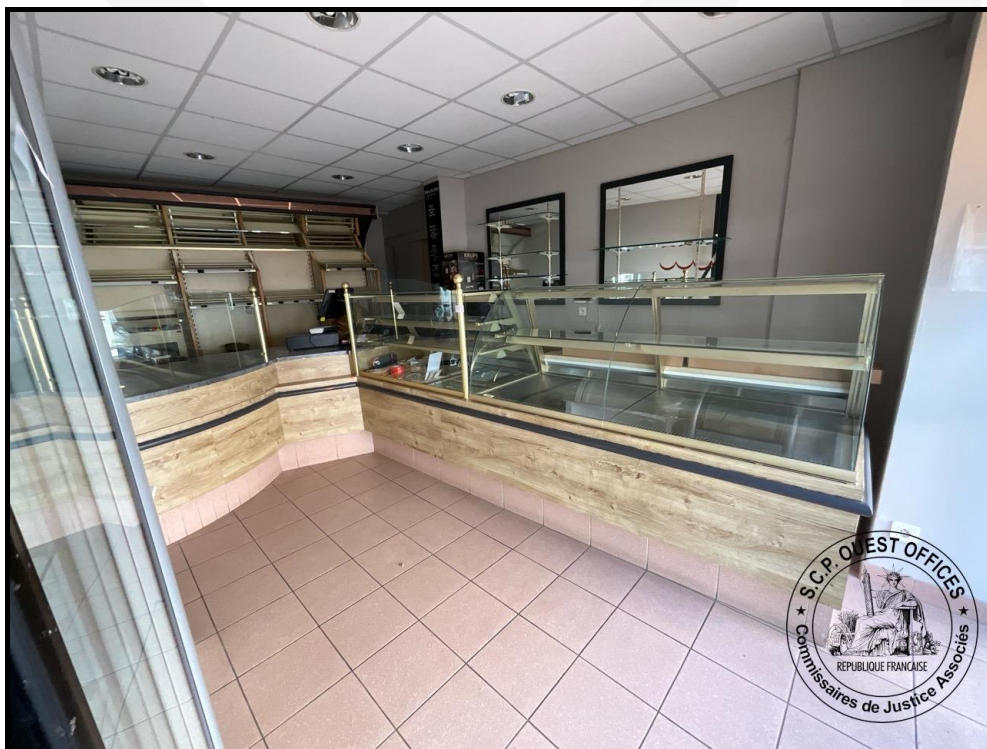
12.

4



13.

5



14.

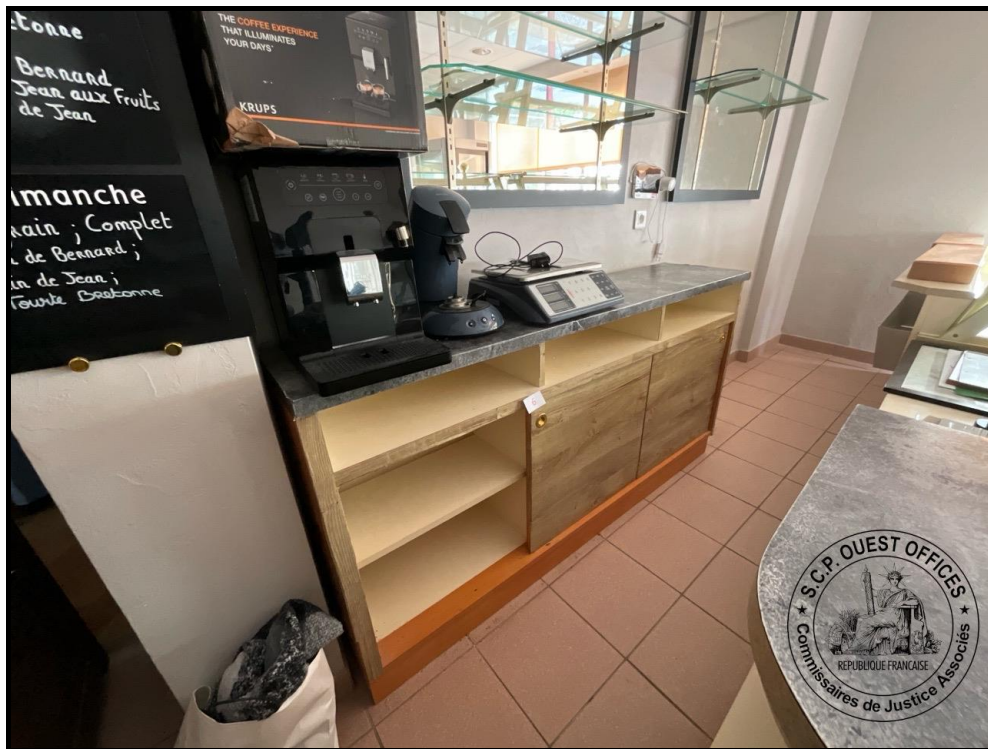


15.



16.

6



17.

7



18.



19.

8



20.

9



21.

10



22.

11



23.

12



24.

13



25.

14



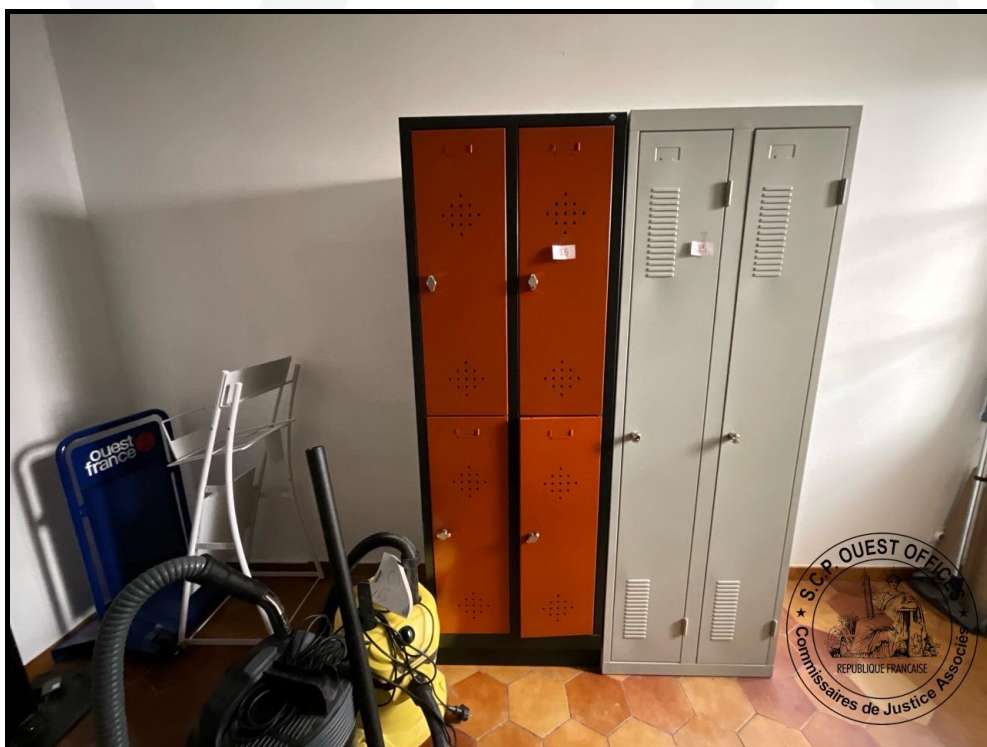
26.

15



27.

16



28.

17



29.

18



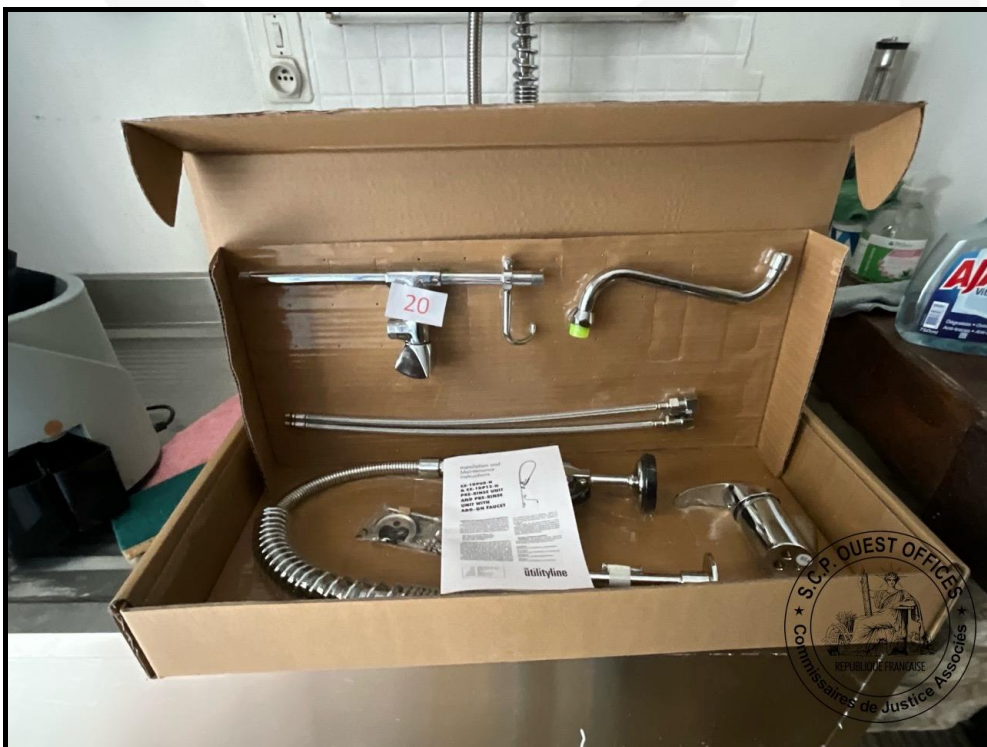
30.

19



31.

20



32.

21



33.

22



34.

23



35.

24



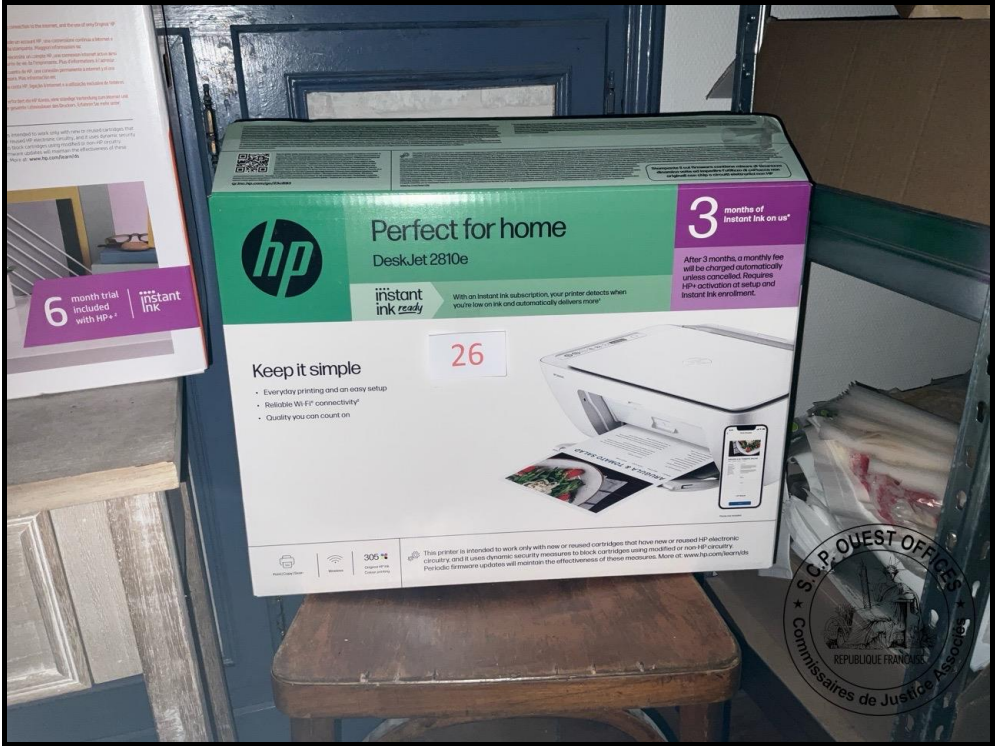
36.

25



37.

26



38.

27



39.

28



40.

29



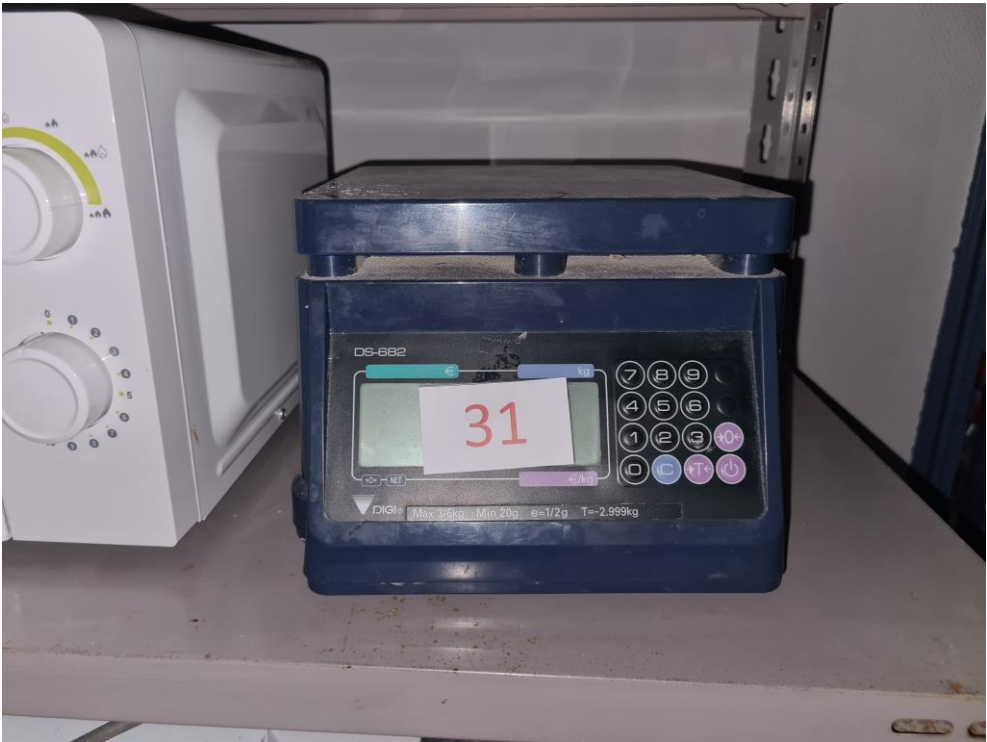
41.

30



42.

31



43.

32



44.

33



45.

34



46.

35



47.

36



48.



49.



50.

39



51.

40



52.

41



53.

42



54.



55.



56.

43



57.

44



58.

45



59.

46



60.

47



61.

48



62.

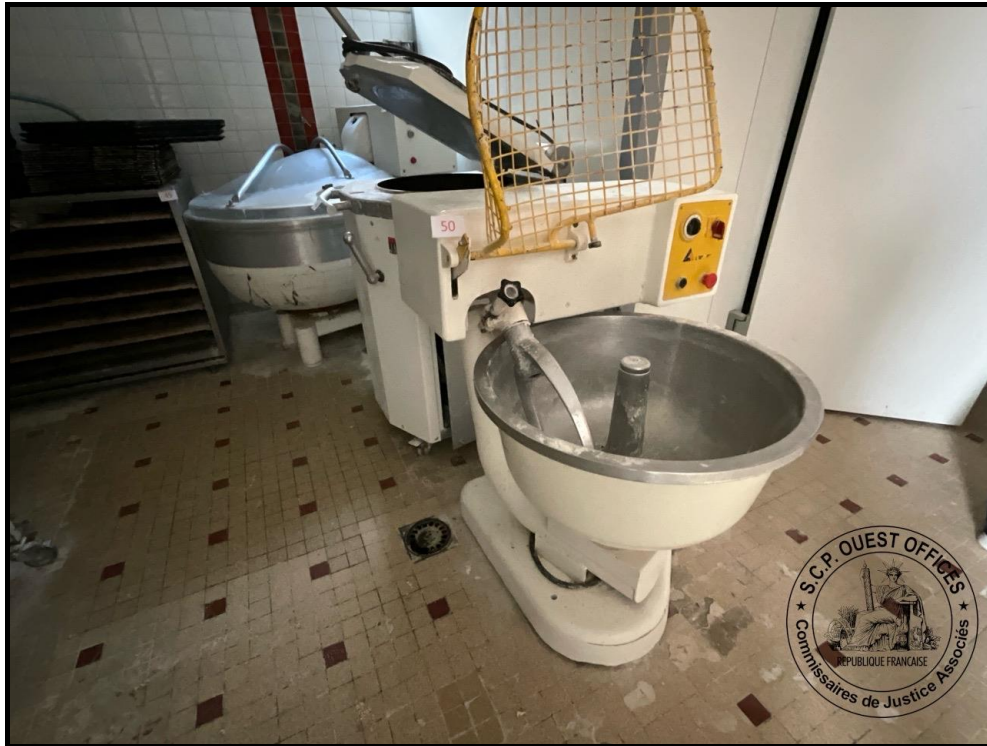


63.



64.

50



65.

51



66.



67.



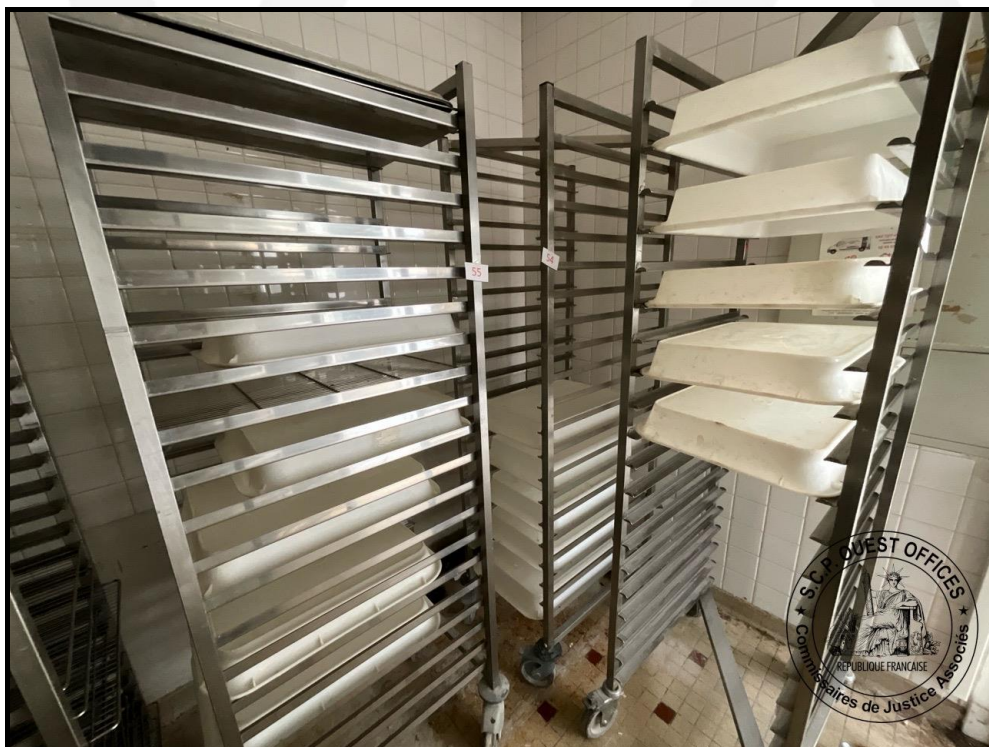
68.

53



69.

54



70.

55



71.

56



72.

57



73.

58



74.

59



75.

60



76.

61



77.

62



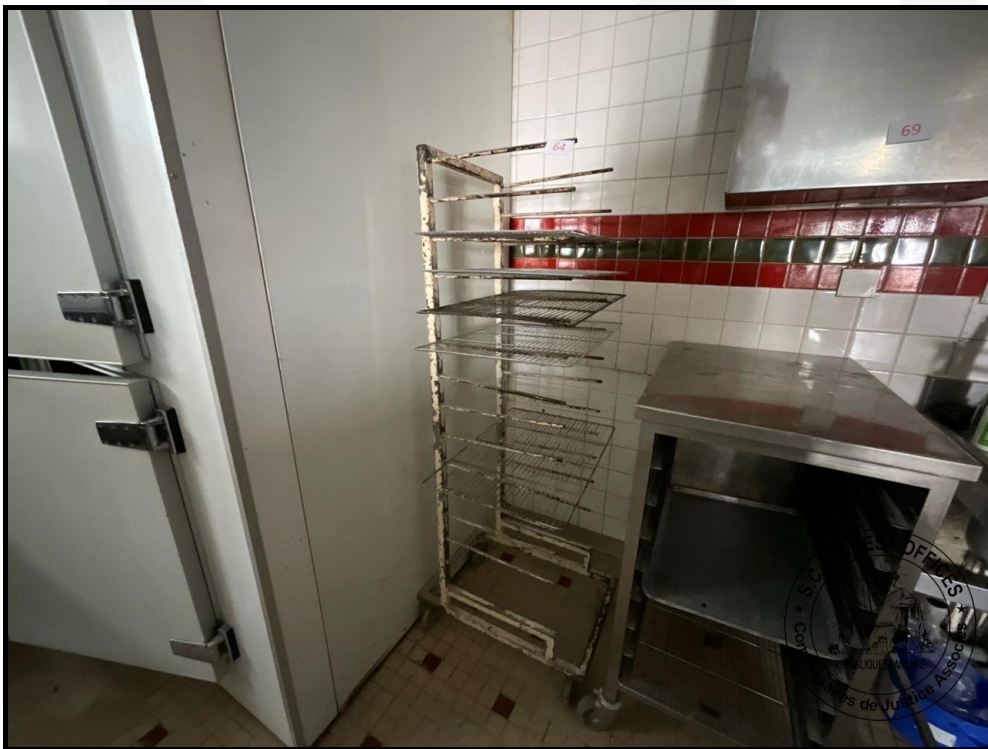
78.

63



79.

64



80.

[illegible]

Quest
ffices
HUISSIERS DE JUSTICE

66



83.

67



84.

68



85.

69



86.

70



87.

71



88.

72



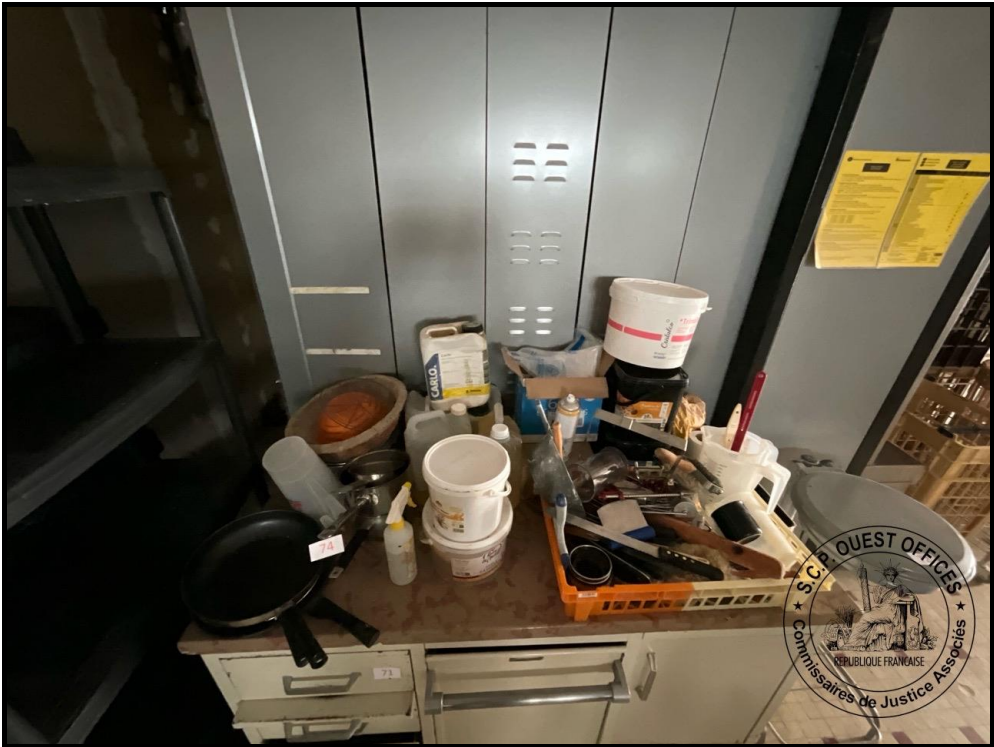
89.

73



90.

74



91.

75



92.

76



93.

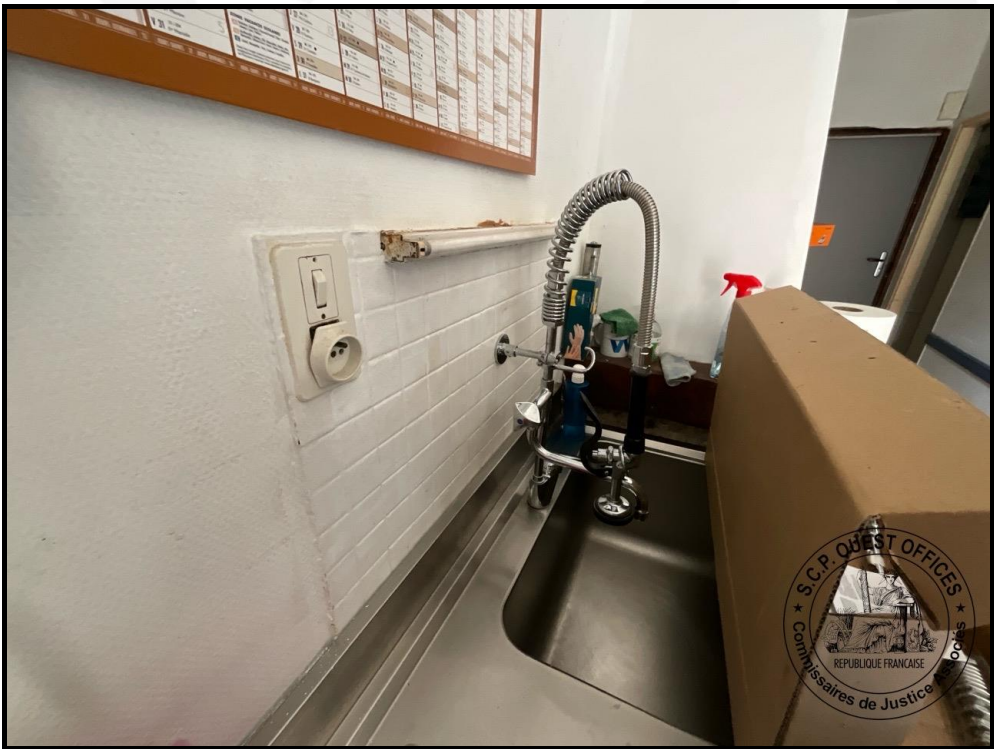
77



94.



95.



96.

79



97.

80



98.

81



99.

82



100.

83



101.

84



102.





86





89



90



91



92





A vendre mais HS (pas de numéro de lot attribué)



86



